

Bulletin municipal



2024

**VELESMES-
ECHEVANNE**



Permanence d'ouverture au public du secrétariat de Mairie :

Mardi de 14h à 17h

Vendredi de 14h à 18h



Permanence des élus :

Samedi de 10h30 à 11h30
(Prise de rendez-vous possible)



*Les comptes-rendus des conseils municipaux
sont consultables aux panneaux d'affichage
et sur le site internet de la commune
www.velesmes-echevanne.fr*

Sommaire

Mot du Maire _____	P. 3
Point sur les projets _____	P. 4
Partenariat avec Olfen _____	P. 5
Projet éolien _____	P. 6
Cérémonie du 8 juillet _____	P. 7
Quoi de neuf ? _____	P. 8
État civil _____	P. 9
Location salle des fêtes _____	P. 10
Informations pratiques _____	P. 11
Syndicat scolaire _____	P. 12
Groupe scolaire _____	P. 13
L'accueil périscolaire _____	P. 15
Paroles aux associations _____	P. 16
Manifestations et évènements 2024 _____	P. 25

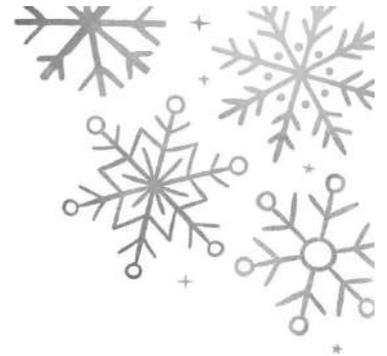
Le mot du Maire

Trois ans et demi se sont écoulés depuis la mise en place de l'actuelle équipe municipale... et nous avons déjà réalisé de nombreux travaux.

C'est vrai que cette année, vu l'état de la conjoncture actuelle en France et dans le monde, l'État a revu considérablement ses subventions à la baisse.

Quelques projets ont pu être réalisés malgré tout, principalement dans les différentes installations existantes telles que les stades, le pôle éducatif ou encore le périscolaire. Nous allons réitérer une demande de subvention pour des panneaux photovoltaïques, qui nous a été refusée en fin d'année 2023.

Cette année, et je m'y engage, le projet porté depuis bien longtemps concernant la salle des fêtes va mûrir. Dès le mois de janvier, nous allons nous réunir pour mettre en place le cahier des charges. C'est un très beau projet mais de tels investissements ne sont possibles que si nous obtenons des aides conséquentes (État, Région, Département, etc...).



Comme chaque année, je voudrais remercier le travail réalisé par chaque association sur le plan local. Cela rend notre village dynamique et attractif.

Madame la sous-préfète visitera notre commune le 2 février prochain. Je ne manquerai pas, dès maintenant de prendre notes de vos diverses doléances à lui soumettre.

Cette année nous allons recevoir nos amis d'Olfen pour les 80 ans du partenariat, ce sera une belle fête, que nous avons déjà commencé à mettre en forme.

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes et je vous donne rendez-vous pour les vœux du Maire le 20 janvier 2024 à 11h à la salle des fêtes.

Le Maire
Jean-Paul Geoffroy

★ Point sur les projets

En début d'année, le conseil a acté la vente de l'ancienne Mairie d'Echevanne. La signature a pu être réalisée en cette fin d'année.

Le projet d'installation de panneaux photovoltaïques n'a pas été retenu cette année par la Préfecture pour l'attribution de subventions. Les dossiers étant de plus en plus nombreux, il nous a été demandé de maintenir cette demande pour 2024. Chose que nous souhaitons donc voir aboutir cette année.



La salle des fêtes reste encore un point de travail primordial. L'attribution des subventions a beaucoup évolué cette année, et le reste à charge pour la collectivité est différent en fonction des travaux réalisés : 20% de subventions pour une construction neuve et 70% dans le cadre d'une réhabilitation de l'existant. Il est désormais urgent d'attaquer le projet en 2024 avec le recrutement d'un maître d'œuvre.



Des petits travaux sont venus améliorer certaines infrastructures de notre commune :

Remise en peinture des grilles du cimetière, des barrières de ponts et monuments

Travaux dans le bâtiment du Dépôt de pain, inauguration réalisée en juin 2023

Passage aux ampoules LED pour l'éclairage du Stade Honneur

Plantation de jachères suite aux restrictions d'eau

★ Partenariat avec Olfen

OLFEN



Cette année, nous accueillerons nos amis allemands du 17 au 20 mai 2024 à l'occasion de la commémoration du 80^{ème} anniversaire des événements liant Velesmes à la commune d'Olfen.

Pour mémoire, le 8 septembre 1944, un avion allié a mitraillé un convoi sanitaire de l'armée allemande entre Gray et Velesmes, tuant un militaire infirmier. L'aumônier du convoi fut envoyé à Velesmes pour enterrer décemment le jeune soldat. Entre temps, le convoi fut de nouveau attaqué par des FFI, ce qui entraînait des représailles sanglantes.

L'aumônier allemand Niewind empêcha la destruction de Velesmes ainsi que la prise d'otages. Quelques années plus tard, vers 1965, l'abbé Remillet, curé de Velesmes, entreprit des recherches et finit par retrouver l'abbé Niewind à Olfen. Une cérémonie du souvenir fut alors organisée à Velesmes, avec la bénédiction d'une cloche de la paix.

Un jumelage est depuis établi entre Velesmes et Olfen, situé en Allemagne.

Les 16 et 17 décembre, les habitants ont rendu hommage à l'abbé Remillet disparu depuis 30 ans

Au programme :

- Recueillement avec dépôt de gerbe sur sa tombe au cimetière de Cresancey
- Célébration de mémoire en l'église par l'abbé Jean Kita
- Repas réunissant 90 convives
- Expo photos retraçant les 48 ans de sa vie au sein de la paroisse



*L'Abbé Remillet
avec Mr Kohr d'Olfen*



★ Informations projet éolien

Bref historique :

Les premiers contacts avec la société datent de 2008. À cette époque le conseil municipal n'a émis aucune opposition suite à la visite d'un parc éolien et diverses réunions à ce sujet.

L'équipe municipale en place de 2014 à 2020 a continué ces échanges en autorisant l'installation d'un mât de mesure et la signature d'un bail avec la société pour un projet sur des terrains communaux.

En 2023, l'équipe actuelle a été soumise à la mise à jour du dossier afin que la société puisse déposer les autorisations nécessaires. Lors de sa séance du 13 décembre 2023, le conseil a émis un avis favorable au développement du projet de 2 éoliennes porté par la société Tenergy sur les terrains communaux.

(8 voix pour et
2 voix contre)



La **transition écologique** est un enjeu environnemental majeur de notre siècle. Les énergies renouvelables, et notamment les éoliennes, sont des énergies vertes qui permettent d'opérer une vraie transition énergétique respectueuse de la planète.

La **loi APER** (Loi n°2023-175 du 10 mars 2023) permet de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables telles que le photovoltaïque, la géothermie et l'éolien entre autres. L'énergie éolienne peut donc sembler intéressante pour **compléter** les sources d'énergie déjà présentes en France.

Concernant l'**aspect financier**, les retombées économiques proposées par la société Tenergy sont également intéressantes pour la commune. Les sommes ne sont pas négligeables dans le contexte financier actuel.

Les montants négociés sont les suivants :

- Loyer de 3 410 € par mégawatt par an soit environ 28 000 €
- Loyer de 2 000 € par poste de livraison par an
- Taxes

Soit un total d'environ **40 000 € par an**

Cet automne, un collectif d'électeurs a demandé au Maire la mise en place d'une consultation citoyenne concernant le projet éolien.

Cette demande a été soumise au vote lors du conseil municipal du 21 novembre 2023 en reprenant la question souhaitée par le collectif : OUI ou NON à l'utilisation des terrains communaux au bénéfice du projet éolien ?

Les échanges ont été riches sur l'intérêt de réaliser cette consultation ou non.

*Mais il a été mis en évidence que remettre en cause l'implantation d'un éventuel projet éolien **sur les terrains communaux**, ne remettait pas en cause l'implantation **sur le domaine communal** ; donc sur les terrains privés situés dans la zone propice au projet.*

Le conseil municipal a décidé de refuser la mise en place de cette consultation à 6 voix contre et 5 voix pour.

★ Cérémonie du 8 juillet au cimetière

Dans le cadre de l'année Jean Moulin, un hommage a été rendu à Pierre Garbay ainsi qu'à Geneviève et Edmond-Guy Litt. Cette commémoration a eu lieu au cimetière de Velesmes le 8 juillet 2023.

Pierre Garbay (1903-1980)

Ordre du Service distingué - Croix de guerre 1939-1945
Médaille de la Résistance française

D'origine modeste, il fait ses études à l'école primaire et au collège de Gray puis au lycée de Besançon. En 1922 il est admis à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Il en sort sous-lieutenant en 1924, choisit l'Infanterie coloniale et commence sa carrière au Maroc au 53^e Bataillon de mitrailleurs coloniaux.

Refusant l'armistice, il joue, en août 1940, un rôle actif dans le ralliement du Tchad à la France libre. Le 26 mai 1941, le Général de Gaulle le décore de la Croix de la Libération. Il enchaîne les missions à l'extérieur jusqu'en 1956.

À partir de septembre 1956, il a la fonction de conseiller militaire interarmées auprès du Ministre de la France d'Outre-mer, il est aussi adjoint outre-mer du chef d'Etat-major général des forces armées et il est également inspecteur des troupes coloniales. De 1957 à 1958, il fait partie du conseil supérieur des forces armées et jusqu'en 1960, il sera membre titulaire du conseil supérieur de la guerre. En 1958, il est nommé Général d'Armée et en 1959, il est Gouverneur militaire de Paris. A sa demande, il est mis à la retraite le 1er avril 1961.



Geneviève Litt (1925-2021)

Officier de la légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du mérite

Edmond-Guy Litt (1921-2007)



Geneviève Litt, née Maublanc naît à Velesmes le 30 mai 1925. Son destin bascule le 10 septembre 1944 lorsque son village est bombardé. Croyant l'attaque terminée, son père sort et un obus tombe à ce moment-là. Son père décèdera sous ses yeux, et Geneviève sera grièvement blessée ; elle dû être amputée des deux jambes. En tant que grande invalide de guerre, elle rencontre à l'hôpital du Val-du-Grâce un autre grand blessé. Edmond Guy Litt qui faisait partie de la 2^e DB avec laquelle il avait débarqué en Normandie, puis libéré Paris en août 1944. Il sera blessé à de nombreuses reprises et recevra la Légion d'honneur Décoré au Péril de Leur Vie (DPLV).

Geneviève s'implique auprès des pupilles de la nation et des orphelins de guerre, de blessés, amputés à qui elle rendait visite à l'hôpital ; elle sera aussi Présidente des victimes civiles de Franche-Comté, présidente d'honneur de l'Office National des Anciens Combattants, vice-présidente d'honneur de DPLV, officier de la légion d'honneur et chevalier du mérite national.

En 2010, Geneviève est accueillie comme pensionnaire à l'institut national des invalides puis en devient la représentante au sein du conseil d'administration du foyer des invalides. Geneviève a eu un parcours de courage, de volonté et d'humilité.

★ Quoi de neuf à Velesmes-Echevanne ?



Mai

Félicitations à
Evelyne Fouqué
pour sa ceinture noire



Septembre

Distribution de la carte avantages jeunes
offerte aux 11-18 ans

Novembre

Commémoration de l'Armistice avec la participation des élèves du groupe scolaire,
des pompiers, des anciens combattants et de la chorale éphémère



Décembre

Arrivée de la Fibre optique à Velesmes

Elle ouvre les portes à un accès internet ultrarapide, fiable et performant.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à visiter le site www.hautesaonefibre.fr et contacter l'opérateur commercial de votre choix pour effectuer les travaux de raccordement de votre logement

En octobre, Michaël Richard, l'employé communal a été récompensé à titre personnel lors d'une exposition de Bonsaï à Dijon.

Pour la petite histoire, il avait récupéré il y a une dizaine d'années une potentille destinée à aller à la déchetterie suite à un nouvel aménagement réalisé près du lavoir.

Il a consacré de nombreuses heures de son temps libre au repotage, à la taille et à la mise en forme.



*Félicitations à lui
pour son « Prix de la
Chouette Harmonie » !*



★ État civil 2023

Naissances



DURUPT-BOCHÉ Lizzie, née le 19 janvier 2023

SEGUIN-VOILLY Albane, née le 6 février 2023

HAIZE Victor, né le 19 juin 2023

MALLET Lou, née le 20 juin 2023

PIERRE Lina, née le 8 août 2023

PLOTTEY Jules, né le 4 novembre 2023

Mariages

Le 6 mai 2023, POPOFF Lucie & TRUCHOT Michaël

Le 26 août 2023, BOILLOT Jordan & MILLOT Aurélie



Pacs

Le 23 mai 2023, LEITNER Jérémy & LAMBERT Marlyse

Le 27 octobre 2023, DEUR Christophe & PAGEAUX Virginie

Le 16 décembre 2023, PIERRE Ethane & FONSECA Kathleen

Décès



INVERNIZZI Hélène, le 22 mai 2023

BUCZEK Marie-Thérèse, le 28 août 2023

Petit rappel concernant la restructuration administrative du cimetière :

La procédure de reprise des tombes présentant des défauts dure 40 mois à compter du 23/11/2021 soit jusqu'au 23/03/2025. N'hésitez pas à venir vous renseigner en Mairie.

Location salle des fêtes

Vous pouvez contacter directement Céline Berthier qui est l'élue référente, elle gère le planning des réservations, les contrats de location et la remise des clés.

Location de la salle des fêtes (ménage compris) :

- **Petite salle** (pour une trentaine de personnes) :
90€ pour les habitants ou 110€ pour les personnes extérieures
- **Grande salle** :
 - Location week-end : 200€ pour les habitants ou 240€ pour les personnes extérieures
 - Vin d'honneur : 110€
 - Décès : 50€
 - Réveillon du village : 110€
 - Soirée à but lucratif pour une association du village : 30€
- **Utilisation pour réunion** :
 - Association du village : Gratuit
 - Organismes professionnels ou extérieurs : 30€

Location de matériel et de chapiteaux assurée par la Source Vive :

Attention : location et installation uniquement sur la commune, les tarifs s'entendent pour une durée de maximum un week-end

- **Tables et 2 bancs de brasserie** : 2€
⇒ Contacter Céline Berthier 06 70 99 46 47
- **Chapiteaux**
⇒ Contacter Daniel Jourdet 06 48 28 18 15

Pour les particuliers

- 40€ pour le petit chapiteau 6m x 6m
- 60€ pour le grand chapiteau 9m x 6m
- 100€ pour la location de 2 chapiteaux
- 120€ pour la location de 3 chapiteaux

Pour les associations de Velesmes-Echevanne

- Gratuit pour une utilisation annuelle (de 3 chapiteaux)
- En cas de 2^{ème} utilisation, 30€ pour un chapiteau, 50 € pour 2 et 70 € pour 3.

Céline BERTHIER

06 70 99 46 47

Prévoir un chèque de caution de 500€ et une attestation de responsabilité civile lors de la remise des clés.

Vous recevrez un titre de paiement transmis directement par le Service de Gestion Comptable de Gray.

Les poubelles sont mises à disposition, merci de bien trier vos déchets.

Prévoir un chèque de caution de 500€ pour les particuliers et 300€ pour les associations.

Fournir une attestation d'assurances pouvant garantir d'éventuels dommages.

★ Informations pratiques

ENTRETIEN DES HAIES ET DES TROTTOIRS

Dans la continuité de l'arrêté municipal pris en septembre 2018, la municipalité rappelle aux propriétaires qu'ils sont responsables de l'entretien des haies, arbustes et arbres à proximité du domaine public et que ceux-ci ne doivent pas dépasser ou empiéter sur la chaussée, ceci gênant les usagers de la voie publique, automobilistes, cyclistes ou piétons.

Nous comptons sur le savoir-vivre de tous pour entretenir les abords de vos propriétés, les trottoirs attenants ainsi que les éventuelles berges.



Nous souhaitons rappeler qu'il est interdit de brûler des déchets sur sa propriété. L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit, tout comme le dépôt sauvage d'ordures.

**Merci à chacun de faire preuve de civisme pour maintenir
notre village propre et bien entretenu.**

VOUS ENVISAGEZ DE RÉALISER DES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT ?

La Communauté de Communes Val de Gray subventionne votre projet, en co-financement avec l'ANAH et le département de la Haute-Saône.

Bénéficiez d'un accompagnement gratuit et personnalisé :

- Évaluation de l'état de votre logement
- Audit énergétique
- Préparation et accompagnement à la réalisation du projet
- Constitution et suivi du dossier de demande de subventions

**Attention ! Les travaux ne doivent pas avoir débuté
avant le dépôt de demande de subvention**



Renseignements :

03 84 75 38 56

contact.haute-saone@soliha.fr

Permanence à la CCVG
les 1^{ers} mercredis du mois,
de 14h à 15h



Syndicat scolaire de la Fontaine

Malgré le départ de 10 élèves en 6^{ème}, nous avons maintenu notre effectif, grâce à l'arrivée de nouveaux foyers dans les communes du Syndicat scolaire. Je déplore la suppression de la 4^{ème} classe qui a été décidée par l'Éducation Nationale suite à un comptage effectué au mois de février mais non réactualisé en septembre avec les nouveaux arrivants.

Le passage à 3 classes est lourd de conséquences : passage à 3 niveaux dans les 2 classes du primaire et suppression de la décharge hebdomadaire du poste de Direction. Malgré toutes ces contraintes, l'équipe éducative a su s'adapter et proposer une répartition des élèves tout en conservant un enseignement de qualité.

D'un point de vue financier, le budget a été impacté par un licenciement imposé par la Médecine du travail. Le poste de travail d'accompagnatrice de bus et agent d'entretien a donc été mis à disposition et c'est Vanessa Ancelin, qui assurait déjà le remplacement avec sérieux et professionnalisme, qui a été embauchée.

Le Syndicat Scolaire a réussi à mener à terme en 2023 les projets suivants :

- Installation d'une pergola/préau dans la cour maternelle réalisée par l'entreprise Plottey
- Passage à l'éclairage LED de tous les luminaires intérieurs et extérieurs, ainsi que des blocs secours, Ces travaux ont été effectués par notre agent technique Michaël
- Réalisation de 3 bacs de jardinage et d'un bac à sable



Projets à venir :

- Réalisation d'une cloison basse avec portes aux toilettes de la maternelle
- Pose d'un lave-vaisselle à cycles rapides à l'accueil périscolaire
- Installation de panneaux photovoltaïques

Au nom de tous les élus du syndicat scolaire,
je vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2024 !

Philippe RACINE

★ Groupe scolaire de la Fontaine

2 Place du lavoir
70100 VELESMES-ECHEVANNE

03 84 31 70 35
ecole.velesmes@ac-besancon.fr

Directrice : Joanna ROUX

Depuis le mois de mai, l'équipe pédagogique s'est lancée dans la recherche de projets innovants et de financements autres que par les familles et les partenaires locaux.

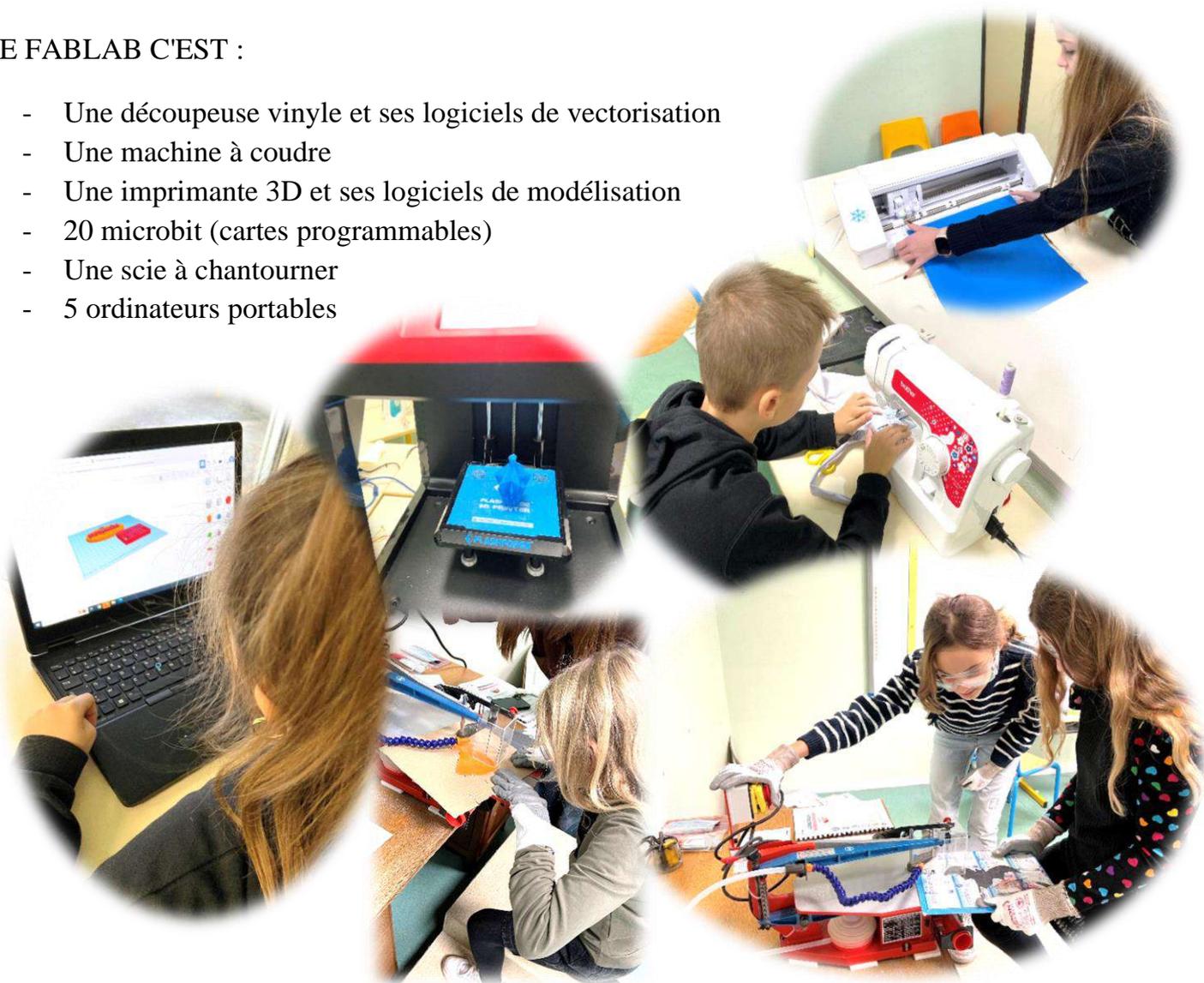
FABLAB

Une seule école sur l'académie est retenue chaque année pour le projet FABLAB (laboratoire de fabrication) et nous avons eu l'immense honneur d'être choisis cette année.

C'est ainsi que sont arrivées les machines et que les maitresses de la GS au CM2 ont été formées à leur utilisation et à la culture du « faire soi-même »

LE FABLAB C'EST :

- Une découpeuse vinyle et ses logiciels de vectorisation
- Une machine à coudre
- Une imprimante 3D et ses logiciels de modélisation
- 20 microbit (cartes programmables)
- Une scie à chantourner
- 5 ordinateurs portables



Les enfants sont déjà tous polyvalents et quasi autonomes sur leur utilisation, voyant naître de nouvelles passions et de beaux projets à venir.

PROJET NEFLE

JEUX OLYMPIQUES À L'ÉCOLE

Du côté des projets qui impliquent toute l'école (avec la maternelle), nous avons monté un projet NEFLE (Notre École Faisons La Ensemble).

L'objectif de ce projet dans cette année olympique, est de faire découvrir des sports souvent méconnus par les enfants, ainsi que le handisport à travers les jeux olympiques et les activités à l'école et à l'extérieur.

Au programme :

- Une structure de motricité et sa dalle extérieure dans la cour de maternelle
- 19 nouveaux tricycles et 8 draisiennes pour les élèves de maternelle
- Une session rugby avec un professionnel recruteur
- Un décasport de la PS au CM2
- Une journée à la neige de la PS au CM2
- Un équipement complet comprenant petit et gros matériel (des boussoles, aux ballons, en passant par le matériel de motricité et les casiers de rangement verrouillables)
- Une sortie scolaire avec une nuit de la PS au CE2 incluant balade nature, balade sensorielle, visite de grottes, escalade, tir à l'arc et orientation
- Une sortie scolaire avec une nuit pour les CM incluant spéléologie, descente en rappel sur falaise et escalade
- Une découverte de la voltige à cheval pour les élèves de la GS au CM2
- Dix séances de natation pour les élèves du CP au CM2

Tous les frais d'hébergement, de repas, et tous les transports sont pris en charge, aucune participation financière ne sera demandée, ni aux parents pour les sorties concernées par le projet, ni à l'association de parents d'élèves.

Ce projet a été validé tout dernièrement et la somme de 48 000 euros nous est versée pour en réaliser la totalité



Toute l'équipe pédagogique est très heureuse de vous présenter ces deux nouveautés qui viennent s'ajouter aux différents projets de classes.

L'accueil périscolaire et de loisirs

*Il est 7h... Un jour d'école.
L'accueil périscolaire ouvre ses portes.*

Les enfants arrivent. Certains sont en pleine forme, prêts à se lancer dans des jeux ; d'autres, réveillés trop tôt, ont besoin de se retrouver au calme, de prendre tranquillement le petit déjeuner avant de débiter une journée d'école.

**2 Rue de St Broing
70100 VELESMES-ECHEVANNE**

**03 84 32 78 59
periscolaire.velesmes@gmail.com**

Directrice : Virginie SENEILLON

L'accueil est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire, de 7h à 18h30. La structure vise l'épanouissement de l'enfant en l'accueillant dans les meilleures conditions possibles afin de lui permettre de vivre au mieux sa journée de classe.

La pause méridienne est un temps particulièrement apprécié par les enfants. C'est un moment convivial durant lequel les enfants aiment se retrouver pour échanger, partager mais également se proposer pour servir les plats proposés.

Enfin, l'accueil du soir permet aux enfants de se détendre et de se divertir après une journée de classe. C'est un moment propice au dialogue à l'occasion du goûter.

Votre enfant s'ennuie ? Pensez au centre de loisirs !

Le centre de loisirs offre aux enfants un cadre privilégié pour s'épanouir, découvrir de nouvelles activités avec les copains ! Et surtout rire, s'amuser et prendre le temps !

Pour l'année 2023, le centre de loisirs a ouvert une semaine durant les petites vacances scolaires ainsi que 3 semaines en juillet. Les enfants ont pu partir à la découverte des différentes saisons et réaliser, durant les séjours diverses activités.

Cet été, les enfants ont changé de décor et sont partis pour un voyage au cœur de la forêt Amazonienne ! Ils ont recréé au centre de loisirs une ambiance de Jungle Tropicale : ils ont découvert des animaux qu'ils ne connaissaient pas forcément, et ont réalisé ensemble un arbre avec des perroquets, des fleurs mais aussi un serpent géant que l'on pouvait voir en entrant au périscolaire.

Plusieurs sorties ont rythmé le séjour de cet été : les enfants sont partis au vélorail de la Vingeanne. Un énorme MERCI à tous d'avoir pédalé, pour nous animatrices, qui étions fatiguées ! Bains de fraîcheur appréciés à la piscine de Mirebeau puis de Rioz ! Ils ont également fait de l'accrobranche. Enfin, les enfants se sont rendus au restaurant chinois Gourmet Wok à Gray suivi d'un cinéma. Ce restaurant est toujours très apprécié par les enfants parce qu'ils peuvent choisir ce qu'ils souhaitent parmi les différents aliments proposés. Et il faut avouer que les bonbons remportent un vif succès au moment du dessert !

*Nous souhaitons que cette année 2024 soit remplie de bonheur et de joie pour chacun
d'entre vous et qu'elle puisse combler toutes vos espérances !*

À très vite, Virginie

Parole aux associations

Présidente :

Estelle Allemand

06 73 65 51 28

**association
lasourcevive
@gmail.com**

LA SOURCE VIVE

Cette année encore, les bénévoles ont fait preuve de disponibilité et de motivation, je les en remercie. Sans eux les manifestations auxquelles vous venez nombreux ne pourraient avoir lieu.

La chasse aux œufs a été fructueuse et à cette occasion, enfants et parents ont eu la joie de rencontrer Denis le magicien !

La fête du 14 juillet et son vide grenier ont accueilli près d'une quarantaine d'exposants.

Le traditionnel tournoi de pétanque a réuni de nombreux joueurs. L'association a eu le plaisir d'offrir un feu d'artifice pour clôturer cette journée.

Le 10 décembre, ce sont une soixantaine de convives qui ont pu se réunir autour du repas des aînés, financé par la commune et l'association. Natacha, accordéoniste, était présente pour animer cette journée conviviale.



Téléthon

Les journées AFM Téléthon sont venues clôturer cette année 2023.

Au profit de la recherche sur les maladies génétiques musculaires, la vente de pizzas, gaufres, pâtisseries et vin chaud a permis de récolter des fonds. Une soirée concert a eu lieu avec le groupe Acabra ainsi qu'un karaoké animé par Pierre Henri, venus bénévolement ! Merci pour leur solidarité.

Lors de cette manifestation, nous proposons à l'ensemble des associations du village de participer à leur façon dans le but de réunir un maximum de dons. Ainsi le Conservatoire du Machinisme Agricole et le club FC Les 2 Vels ont contribué à l'apport de dons. Merci à tous pour votre investissement !

En ce qui concerne la location et prêt du matériel appartenant à l'association vous pouvez vous adresser à Mr Daniel Jourdet.

Au nom de tous les bénévoles,
je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2024 !

La Présidente, Estelle ALLEMAND

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE VELESMES

L'association compte 55 adhérents pour cette nouvelle année 2023/2024. Les activités sportives proposées sont les suivantes gym adultes (abdos, fessiers, pilates, tabata...), marche nordique, step et zumba.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 28 juin 2024.



MAM LES MÈRES VEILLENT

La Maison d'Assistantes Maternelles continue son petit bonhomme de chemin. Aujourd'hui, la MAM accueille au total 19 enfants âgés de 3 mois à 5 ans de Velesmes mais aussi d'Echevanne, Battrans, Igny, St Loup-Nantouard, Villefrancon et Sauvigney-lès-Gray.

Toujours dans la bienveillance et le bien-être des enfants accueillis, différentes activités variées leur sont proposées dans la joie et la bonne humeur.

Après validation de la PMI, la MAM s'est vue accordée l'accueil de stagiaires, sous-couvert des parents employeurs.

Les assistantes maternelles ont participé à une journée départementale sur « les neurosciences et les émotions des tout petits » et à une formation sur les « droits et devoirs dans l'exercice de son métier ». En janvier, est déjà programmé le renouvellement du Sauveteur Secouriste au Travail.



Notre soirée Années 80 a été une belle réussite avec la mobilisation de tous. Ce bénéfice va nous permettre d'investir dans un parcours de modules de motricité. Nous remercions toutes personnes qui ont participé au bon déroulement de cette soirée ainsi que nos donateurs pour les lots pour notre tombola.



Un évènement sera programmé l'année prochaine mais la date n'est pas encore fixée.

Meilleurs Vœux pour cette Nouvelle Année.

Ludivine RENAUDOT, Présidente de l'association

Présidente :

Ghislaine Martin

07 69 55 31 34

**ghislaine.
martinefeullerat
@gmail.com**

Présidente :

**Ludivine
Renaudot**

09 70 92 07 32

**mam.lesmeres
veillent
@gmail.com**

Président :

Daniel Jourdet

06 48 28 18 15

**dajour
@netcourrier.com**

LA VIE AU VILLAGE

- Du pain, des viennoiseries, des produits locaux (pâtes, lentilles, pois cassés, miel, fromages, charcuterie, œufs, ...), des produits d'épicerie
- Des boissons : vins, bières, jus de fruits, eau
- Des produits de beauté (savons, crèmes, ...)
- Un point poste, où vous pouvez déposer lettres et colis, acheter des timbres
- Un point pressing avec un passage hebdomadaire



Ceci est la liste des produits et services que vous propose votre magasin de proximité, qui reste aussi un lieu de rencontre et d'échange, essentiel en milieu rural, où vous avez aussi la possibilité d'y boire un café ou un thé.

La marge que nous laisse nos fournisseurs, le résultat positif des manifestations que nous organisons : marchés, soirée beaujolais, ... le soutien financier de la municipalité, pour la mise à disposition du local et la prise en charge d'une grande partie des frais de fonctionnement nous permettent de faire vivre notre point de vente et d'assurer le salaire de nos vendeuses.

Nous prévoyons d'organiser en 2024, une marche gourmande au printemps, des marchés d'été et de Noël, et une soirée beaujolais.

Toutes ces manifestations peuvent avoir lieu grâce au dévouement des bénévoles de l'association et à nos vendeuses.

Merci à vous clients, fidèles ou occasionnels, de Velesmes-Echevanne ou des communes environnantes, pour vos achats ou votre participation à nos diverses manifestations. Merci aussi aux associations qui jouent le jeu et se fournissent au magasin pour leurs manifestations.

A titre personnel, je remercie encore l'ensemble du bureau pour ses compétences et sa disponibilité, ainsi que nos vendeuses pour leur professionnalisme, leur sérieux. Je remercie également tous les bénévoles occasionnels qui nous aident à organiser nos manifestations.



Au nom de l'ensemble du bureau, de nos vendeuses, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2024.

Président : Daniel JOURDET
Secrétaires : Catherine ROUGEOL et Christine PAUCHET
Trésoriers : Mélanie MOREL et Stéphane GAULIARD
Membre : Ludivine RENAUDOT, Orphée ROSE
Vendeuses : Aline JARROT et Pascale REGNIER



EN SORTANT DE L'ÉCOLE

L'association « En sortant de l'école » est l'association des parents d'élèves de l'école de Velesmes-Echevanne nommée Groupe scolaire de la Fontaine. Elle a pour but d'apporter son soutien matériel et financier à l'équipe enseignante lors des différentes sorties ou événements sur le temps scolaire. Elle réalise, au cours de l'année, différentes manifestations pour récolter des fonds afin de permettre ces sorties.

Le début d'année scolaire 2022-2023 est marqué par le changement, en totalité, des membres du bureau de l'association. Stéphane RABIET a repris la présidence derrière Sandie THARRADIN. Nous tenons à remercier les anciens membres du bureau pour leur investissement au sein de l'association durant de nombreuses années.

La vente de brioches, a connu un franc succès, notamment grâce à la distribution effectuée dans l'ensemble des communes rattachées à l'école. Elle sera ainsi reconduite cette année au mois de mai.

La fin d'année scolaire a été clôturée par une très belle fête. Elle s'est déroulée au stade de football. Les enfants ont réalisé un spectacle itinérant, permettant de se rendre de l'école jusqu'au stade de football, sur le thème « musique autour du monde ». Familles, amis, ont ainsi partagé un moment convivial autour d'un verre et d'une restauration rapide.

L'année scolaire 2023-2024 a débuté par la vente de sapins de Noël et pour la première fois d'une vente de fromages régionaux. Afin de rendre ce moment plus chaleureux, la distribution de ces commandes, a été accompagnée d'une représentation de chants de la part des enfants ainsi que d'une vente de vin chaud et de sablés de Noël. Merci aux nombreux gourmands.

La tombola du traditionnel calendrier de l'avent, du fait de son succès, a été reconduite. Nous tenons à remercier tous les donateurs et tous les participants, sans qui celle-ci ne pourrait avoir lieu.

Nous tenons à remercier l'équipe enseignante ainsi que tout le personnel de l'école, du périscolaire, pour leur investissement auprès des enfants. Nous remercions également tous les parents, toutes les familles, toutes les personnes qui participent, d'une manière ou d'une autre, aux manifestations organisées par l'association.

Nous souhaitons rappeler l'importance de la continuité de cette association pour le bien de nos enfants. Les parents qui le souhaitent peuvent encore nous rejoindre ou simplement nous aider lors de manifestations.

L'ensemble des membres du bureau vous souhaite une bonne et heureuse année 2024, et espère partager de bons moments avec vous lors des différentes manifestations.

TROUPE DE THÉÂTRE DE VELESMES

Suite à un manque de disponibilité des acteurs pour les répétitions et les représentations, la troupe de théâtre ne présentera pas de spectacle durant la saison 2023/2024. Mais elle remercie ses fidèles spectateurs et espère remonter sur scène pour la saison 2024/2025 !

Président :

Stéphane Rabiet

**assoc.en.sortant.de.
l.ecole@gmail.com**

Présidente :

Christine Roy

**lesroysandco
@gmail.com**

Président :

David Baudin

06 86 57 36 78

**fcles2velsfoot
@gmail.com**

FC LES 2 VELLS

Le FC LES 2 VELLS, fusion depuis 2016 entre les clubs de Velet/Gray-la-Ville & Velesmes-Echevanne, poursuit son projet basé sur « Nos Jeunes ».

Deux ans après le lancement de ce projet, nous démarrons la saison 2021/2022 avec 30 licenciés Juniors. Puis 50 licenciés Juniors la saison 2022/2023. Pour être cette fois à 70 licenciés à minima pour démarrer cette saison 2023/2024. C'est avec fierté que le club met en avant la pratique du football chez les Jeunes, inculque les valeurs de respect via ses Dirigeants et renforce ses effectifs.

Désormais nous comptons dans nos rangs : une équipe BABY avec 11 jeunes (c'est une première au club !) ; deux équipes U7, deux équipes U9, deux équipes U11, une équipe U13 ; une équipe U15 (qui voit le jour pour la première fois depuis 2017 !) & une équipe U18 en futsal ! Un véritable vivier pour les catégories supérieures, jusqu'aux séniors et vétérans dans quelques années !

Par ailleurs, le club est aussi heureux de présenter ses 2 volontaires en service civique pour la saison 2023/2024.

Leur tuteur et président du club David Baudin, les guidera dans leurs différentes missions et tout particulièrement aux services de « nos jeunes licenciés » afin de promouvoir la pratique sportive aux côtés de nos dirigeants et dans la poursuite du projet « Club lieu de vie » reconduit pour la seconde année. Il s'agit de MEANARD Alexis (à gauche sur la photo) et ROIDOT Jérémy (à droite sur la photo).



Enfin, pour terminer sur l'aspect réglementaire et primordial pour la vie de l'association, le club compte dans ses effectifs 2 arbitres officiels, que sont Jérôme DUMARCHE & Axel MERCIER, en attendant les formations initiales de deux autres bénévoles sur la fin d'année 2023. Un vrai engagement aux côtés des dirigeants du club.

Côté sportif séniors, l'objectif est clair : se donner les moyens d'accéder à la catégorie supérieure pour l'équipe A : 1ère division départementale. Et un maintien en 3ème division pour l'équipe B.

La Direction du club, remercie l'ensemble des Dirigeants, des Bénévoles dévoués tout au long de l'année pour que ce projet se passe du mieux possible. Une pensée également pour les membres du Bureau qui œuvrent également sur des sujets stratégiques nécessaires pour la vie du club : 19 membres impliqués et solidaires pour la même cause. Au plaisir de vous rencontrer aux bords de nos terrains.

David BAUDIN – Président FC LES 2 VELLS

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Nous étions présents aux Monuments aux Morts d'Echevanne et de Velesmes pour la cérémonie du 11 novembre. Ce qui a changé cette année c'est que ce ne sont pas les anciens combattants qui ont porté les drapeaux, nous vieillissons !



La relève a été assurée par Thierry Jacquin et Simon Laffaiteur, conseillers municipaux, afin de conserver et transmettre le devoir de mémoire des combattants qui sont morts pour la France.

Un grand merci à eux.

Notre amicale compte à ce jour 5 anciens combattants et je remercie les veuves de nos chers disparus d'avoir continué à faire partie de notre amicale en souvenir de leurs maris.

Les membres de notre Amicale vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024

Jean-Marie RENAUDOT

CONSERVATOIRE DU MACHINISME AGRICOLE ET DES MÉTIERS D'AUTREFOIS

Nombreux évènements à retrouver dans l'agenda des manifestations

Site internet : <https://www.conservatoiredumachinismeagricoledevelesmes.fr>

Site Facebook : <https://www.facebook.com/conservatoiremachinismeagricole>



Président :

**Jean-Marie
Renaudot**

03 84 32 71 92

**renaudot.jm
@gmail.com**

Président :

Rémy Rougeol

06 80 87 18 04

**remyrougeol
@gmail.com**

Présidente :

**Marie-Pierre
Jarrot**

**Page Facebook :
Association
LJJudo**

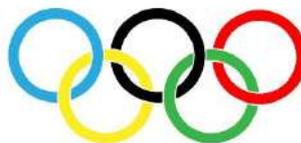
LJ JUDO

Une nouvelle association a vu le jour le 21 octobre 2022 à Velesmes-Echevanne. Son but est de soutenir financièrement Lucie JARROT, sportive de haut niveau afin qu'elle puisse mener à bien sa carrière sportive, en lui permettant d'honorer :

- des engagements dans les différentes compétitions nationales et internationales
- des frais liés à l'engagement d'un préparateur physique et mental
- des frais de déplacements
- tout autre frais inhérent à son activité.

En effet malgré son adhésion à l'ACBB Judo (Athlétic Club Boulogne Billancourt), elle doit supporter de nombreux frais.

C'est pourquoi, nous sa famille, ses amis, avons décidé de l'aider, en créant l'association pour lui permettre d'atteindre son objectif : les Jeux Olympiques de Los Angeles en 2028.



Pour cela nous avons déjà organisé 2 manifestations :

- **Soirée asiatique**, le 8 juillet avec des plats concoctés sur place. Merci à Ken notre chef cuisiner, aux bénévoles qui ont aidé à l'organisation, et à toutes les personnes qui ont répondu présentes et qui ont pu apprécier les spécialités qui étaient à déguster sur place ou à emporter. Cette soirée a rencontré un vif succès
- **Journées Girly les 11 et 12 novembre**, à l'initiative de Cathy XAILLE, Conseillère à Déesse Cosmetics, et ancienne judokate de Haut niveau. Lors de ce week-end, plusieurs professionnels ont proposé leurs produits et nous avons assuré la petite restauration et la buvette. Cette manifestation a aussi rencontré un beau succès ! Un grand merci à Cathy pour son investissement à nos côtés.



Notre association recherche aussi des sponsors, certaines entreprises ont déjà répondu présentes, merci à eux, mais nous devons encore continuer à démarcher. Je lance aussi un appel, si vous avez des idées de manifestations, de sponsors éventuels, ou tout simplement envie de nous rejoindre dans cette belle aventure en adhérant à l'association, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous sommes fiers de notre sportive et souhaitons vivement la voir atteindre son objectif. Des t-shirts vont bientôt voir le jour ainsi que des portes clés et nous espérons en 2024 pouvoir vous proposer quelques manifestations. Merci aux personnes qui ont déjà rejoint l'aventure et se mobilisent pour Lucie.

Mais en attendant au nom de l'association et de Lucie JARROT, nous vous souhaitons une belle année 2024, prenez soin de vous et vive le sport !

Marie-Pierre JARROT, Présidente

CLUB LES « VIFS ARGENT »

Cette année, le club compte 82 adhérents de 52 à 94 ans et poursuit ses activités dans un esprit convivial et amical.

Chacun s'exprime dans les différentes disciplines que nous proposons :

- Lundi après-midi : pétanque avec horaires adaptés à la saison
- Lundi : Qi Gong de 16 h à 17 h 15 hors vacances scolaires
- Mardi matin : Informatique avec l'animateur Didier Gourlot de 9h30 à 11h30 tous les 15 jours à la mairie
- Jeudi après-midi : Jeux de cartes ou de société et scrabble de 14h à 17h à la petite salle

Reprise de la chorale éphémère en début d'année.

L'assemblée Générale aura lieu le mercredi 24 janvier 2024 à 14h30 à la Salle de Velesmes avec renouvellement des cotisations (15€). Les nouveaux adhérents seront les bienvenus.

Bonne année et bonne santé à tous !

Quelques activités de l'année 2023 en images :



Repas Parc des Oiseaux
à Villars-les-Dombes le 21 septembre

Bienvenue aux nouveaux joueurs de cartes !

Qi Gong : Cours assuré par Pierre-François Resta

Cours informatique dispensé par le Conseil
Départemental à la salle de la Mairie

Concours départemental de Pétanque à
Port-sur-Saône où 3 équipes du Club se sont
brillamment défendues

Visite Maison Royale à Pesmes
avant le repas Grenouilles au restaurant
Les Jardins Gourmands le 4 mai



Président :

Guy Jacquin

06 30 13 77 58

**[guy.jacquin](mailto:guy.jacquin@yahoo.fr)
@yahoo.fr**

Président :

**Stéphane
Gauliard**

06 81 03 64 76

**stephane.gauliard
@gmail.com**

CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DE VELESMES-ECHEVANNE



L'année dernière, un appel aux volontaires a été lancé pour renforcer les rangs du corps communal. Deux nouveaux sapeurs-pompiers ont été recrutés : Fabien Vaconnet et Ludivine Renaudot. Félicitations à tous les deux pour leur engagement ! Un troisième dossier est en cours...

Des contacts sont pris également avec d'autres personnes intéressées ou avec d'anciens sapeurs-pompiers volontaires qui attendent d'avoir une situation familiale moins chargée ou une situation professionnelle plus adaptée.

En 2024, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) interviendra auprès des employeurs pour tous les nouveaux engagements afin de signer une convention entre le SDIS, l'entreprise et le sapeur-pompier. Ceci permettra au sapeur-pompier volontaire d'être reconnu en tant que tel et d'avoir du temps dédié pour intervenir, se former ou effectuer du renfort ponctuel.

Pour assurer un déclenchement opérationnel des interventions des corps communaux, le SDIS va déployer un nouveau système d'alerte dans chaque CPI avec une antenne relais et l'affectation d'un BIP pour chaque sapeur-pompier. Le SDIS fournira les tenues des nouvelles recrues.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous contacter. Venez renforcer les rangs du CPI Velesmes-Echevanne.

Dans l'attente de votre engagement, le Centre de Première Intervention vous souhaite ainsi qu'à l'ensemble de la population, une bonne et heureuse année 2024.



AUTRES ASSOCIATIONS :

ACCA Echevanne :

Président : Michel Morel
07 85 93 60 79

ACCA Velesmes :

Président : Damien Fouqué
06 73 39 98 16

Boutures et marcottes :

Présidente : Sabine Jacquin
06 82 74 19 58

bouturesetmarcottes@hotmail.com



Manifestations et évènements 2024

20 janvier : Vœux du Maire

17 mars : Loto du club des « Vifs Argent »

23 mars : Repas dansant de la GV

Avril : Pêche à la truite

1^{er} avril : Chasse à l'œuf

Mai : Vente de brioches

17 au 20 mai : Venue des allemands d'Olfen

19 mai : 11^{ème} Bourse d'échanges du musée

24 mai : Marche nocturne de la GV



21, 22 et 23 juin : Journées du patrimoine de Pays au musée

14 juillet : Fête du 14 juillet avec repas

20 juillet : Vide grenier, brocante et antiquités au musée

17 et 18 août : Fête du village

21 et 22 septembre : Journées européennes du patrimoine au musée

11 novembre : Commémoration

15 novembre : Soirée Beaujolais nouveau Vie au Village

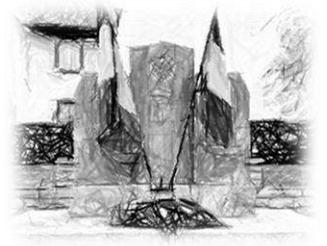
6 décembre : Téléthon

14 décembre : Repas du FC Les 2 Vels

15 décembre : Repas des Aînés

2
0
2
4

Ce calendrier est non exhaustif et peut évoluer en cours d'année



Direction de la publication : Jean-Paul Geoffroy

Conception et réalisation : Manon Jayet, en collaboration avec l'équipe municipale

Impression : Mairie de Velesmes-Echevanne

Date de parution : Janvier 2024



*Le conseil municipal vous
souhaite ses meilleurs vœux pour
l'année 2024 !*
